



Volet B

Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



19123221

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT

05 SEP. 2019

DIVISION MONS

WA

Dénomination : **ACAPELA GROUP BABEL TECHNOLOGIES**

Forme juridique : Société Anonyme

Siège : Boulevard Dolez 33 B 7000 MONS

N° d'entreprise : BE 460.125.240

Objet de l'acte : **Nomination d'Administrateurs -**

Point 7 Nominations Statutaires / Renouvellement du mandat d'administrateurs

Les mandats des administrateurs en fonction arrivent à échéance annuellement à la date de tenue de cette assemblée générale ordinaire.

Les actionnaires ayant pris connaissance de la liste des administrateurs qui sont proposés à un renouvellement de mandat; il propose à l'Assemblée de renouveler ces mandats jusqu'à l'assemblée générale ordinaire de 2020 qui aura à statuer sur les comptes clôturés au 31/12/2019.

Il met au vote la résolution suivante :

L'assemblée décide de renouveler le mandat des administrateurs suivants jusqu'à l'assemblée générale ordinaire de 2020 :

L'assemblée décide de renouveler le mandat des administrateurs suivants jusqu'à l'assemblée générale ordinaire de 2018 :

-Mr Serge Boucher-44061612768 -Président - Prorecteur UMons /FPMS Rue d'Houdain 9 B 7000 MONS
-Mr Deroo Olivier-69522602340- Administrateur-Rue Faubourg St Lazare F 596000 MAUBEUGE FRANCE
-Mr Leich Henri -41111707562-Administrateur- Chemin du Versant, 72- Boite 24 B 7000 Mons

-La Société Anonyme Sparaxis, dont le siège social est établi Avenue Maurice Destenay 13, 4000 Liège, numéro d'entreprise 0452.116.307, non assujettie à la taxe sur la valeur ajoutée, dont le représentant permanent sera Mr Adrien Grabarski

La Société de Développement et de Participation du Borinage et du Centre en abrégé « Invest Borinage-Centre », dont le siège social est établi rue des Quatre Fils Aymon 14, à 7000 Mons, numéro d'entreprise 0436.833.758, non assujettie à la taxe sur la valeur ajoutée, dont le représentant permanent sera Monsieur Serge Demoulin.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Mr Serge Boucher Président du Conseil d'Administration
Mr Olivier Deroo Administrateur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 16/09/2019 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature